

Un concours d'architecture pour le projet Espace Rivière dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Montréal, le 1^{er} avril 2022 – Le projet Espace Rivière dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles franchit une étape importante aujourd'hui avec le lancement par la Ville de Montréal d'un concours d'architecture pluridisciplinaire pour la conception du projet qui regroupera sous le même toit une bibliothèque, une maison de la culture, des espaces communautaires et de loisir ainsi qu'un bureau Accès Montréal.

Prévu sur le site de l'actuelle bibliothèque de Rivière-des-Prairies, à l'angle des boulevards Rodolphe-Forget et Perras, ce projet d'envergure a été élaboré selon une approche intégrée de design centré sur l'humain ainsi que le développement et l'aménagement du territoire. Il s'inscrit dans la foulée de la Déclaration du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal pour revitaliser l'Est de Montréal.

« La réalisation du projet Espace Rivière est un projet porteur pour l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles. Ce nouvel espace, unique et original dans son concept, sera à la fine pointe de la technologie et soucieux du développement durable puisqu'il sera carboneutre. Il nous permettra d'offrir des équipements et des services de grande qualité à notre population, tout en assurant le rayonnement de notre arrondissement à grande échelle. Il comblera un besoin exprimé depuis longtemps concernant le manque d'infrastructures culturelles, communautaires et de loisir sur notre territoire. Il fait suite à une série de consultations tenues avec la population et des groupes ciblés dans le but de revisiter les manières de concevoir les services, les espaces et l'environnement afin que le projet réponde adéquatement aux besoins de la communauté », a déclaré la mairesse de l'arrondissement, Caroline Bourgeois.

« C'est un jalon important que nous franchissons aujourd'hui avec le lancement de ce concours d'architecture. Les citoyennes et les citoyens de l'Est auront droit à un nouvel équipement signature. Ce nouveau lieu répondra à des besoins tant sur les plans culturel, communautaire que citoyen. Il deviendra sans conteste un lieu de rencontres, de découvertes, de divertissement, et j'en suis très fière », a souligné la mairesse de Montréal, Valérie Plante.

« Le projet du Complexe Espace Rivière me tient personnellement à cœur. J'ai travaillé très fort à sa mise sur pied lorsque j'étais mairesse d'arrondissement et j'ai continué d'y croire comme députée et comme ministre. Avec la Déclaration pour revitaliser l'Est de Montréal, nous avons pu lui donner un second souffle comme projet qui améliorera grandement les milieux de vie. C'est un projet qui contribuera d'autant plus à l'attractivité de l'Est pour les familles. Je suis très heureuse de constater que les efforts communs que nous avons déployés ensemble portent aujourd'hui leurs fruits, au plus grand bénéfice des citoyens qui auront accès à une infrastructure de qualité, qui répond aux besoins réels et qui saura répondre à des exigences

environnementales. », Chantal Rouleau, ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la métropole et de la région de Montréal

Le concours

Ouvert aux professionnel(le)s en architecture de partout au Canada, de l'Union européenne et du Royaume-Uni, le concours se déroulera en deux étapes. À la suite de la réception des dossiers de candidature, un maximum de quatre finalistes seront invités à déposer une proposition.

Un jury multidisciplinaire, composé d'architectes, d'un(e) ingénieur(e), d'artistes et d'expert(e)s de la culture, sera chargé d'évaluer les dossiers de candidatures, de déterminer les équipes finalistes retenues pour la deuxième étape, puis d'évaluer leurs propositions.

Les propositions des quatre finalistes seront évaluées en fonction de plusieurs critères, notamment le caractère inspirant, attrayant et accueillant du lieu, la démonstration de l'atteinte des certifications visées en matière de développement durable et le respect du Programme fonctionnel et technique élaboré par la Ville et l'arrondissement.

Le projet plus en détails

Plus précisément, le concours d'architecture pluridisciplinaire vise la construction totale d'environ 10 060 m² de superficie brute de plancher qui prévoit :

- Une maison de la culture avec des espaces dédiés à la diffusion et à la médiation culturelle, notamment une salle de spectacles de 325 places, une salle d'exposition et des espaces de médiation et de résidence en arts de la scène, en arts visuels et en littérature.
- Une bibliothèque agrandie comportant une collection d'environ 100 000 documents incluant des instruments de musique, une ludothèque, une bibliothèque d'objets et une collection pour les services hors-les-murs.
- Un bureau Accès Montréal (BAM) renouvelé comprenant des espaces actualisés et accessibles afin de bonifier l'offre de services à la population.
- Des espaces de bureau pour accueillir des organismes du milieu et des locaux dédiés à leur offre de service.
- Plusieurs autres espaces, tels un salon pour les adolescents, une ruche d'art, un café bistro, une cuisine communautaire, des espaces pour la famille, un laboratoire technologique et des salles d'activités physiques.

Un projet phare

Le projet Espace Rivière est un élément essentiel de la requalification urbaine du Pôle civique René-Masson où il sera implanté. En mettant à niveau la bibliothèque existante, en palliant les manques d'installations culturelles et communautaires dans l'arrondissement et en y intégrant un espace accessible pour la prestation de services au public, Espace Rivière deviendra un phare dans le quartier, un endroit où les citoyen(ne)s pourront partager et vivre des moments privilégiés en profitant de la proximité du boisé et de la rivière des Prairies.

Partenaires financiers

Espace Rivière est réalisé dans le cadre du Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction des bibliothèques (RAC) et du Programme de soutien aux équipements culturels municipaux. Il est financé dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal conclue entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec. Ce projet est également financé par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

Pour plus de renseignements sur le concours d'architecture et pour en suivre l'évolution, visitez le site web du Bureau du design de la Ville de Montréal à designmontreal.com

- 30 -

Sources :

Catherine Cadotte
Attachée de presse
Cabinet de la mairesse et du comité exécutif
catherine.cadotte@montreal.ca
514 465-2591

Catherine Boucher
Attachée de presse
Cabinet de la ministre déléguée aux Transports,
ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal et
ministre responsable de la Stratégie maritime
Catherine.Boucher@transports.gouv.qc.ca
418 802-6833

Karine Tougas
Chargée de communication
Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
514 466-6045
karine.tougas@montreal.ca

Renseignements :

Ville de Montréal - Division des relations de presse
relationsmedias@montreal.ca